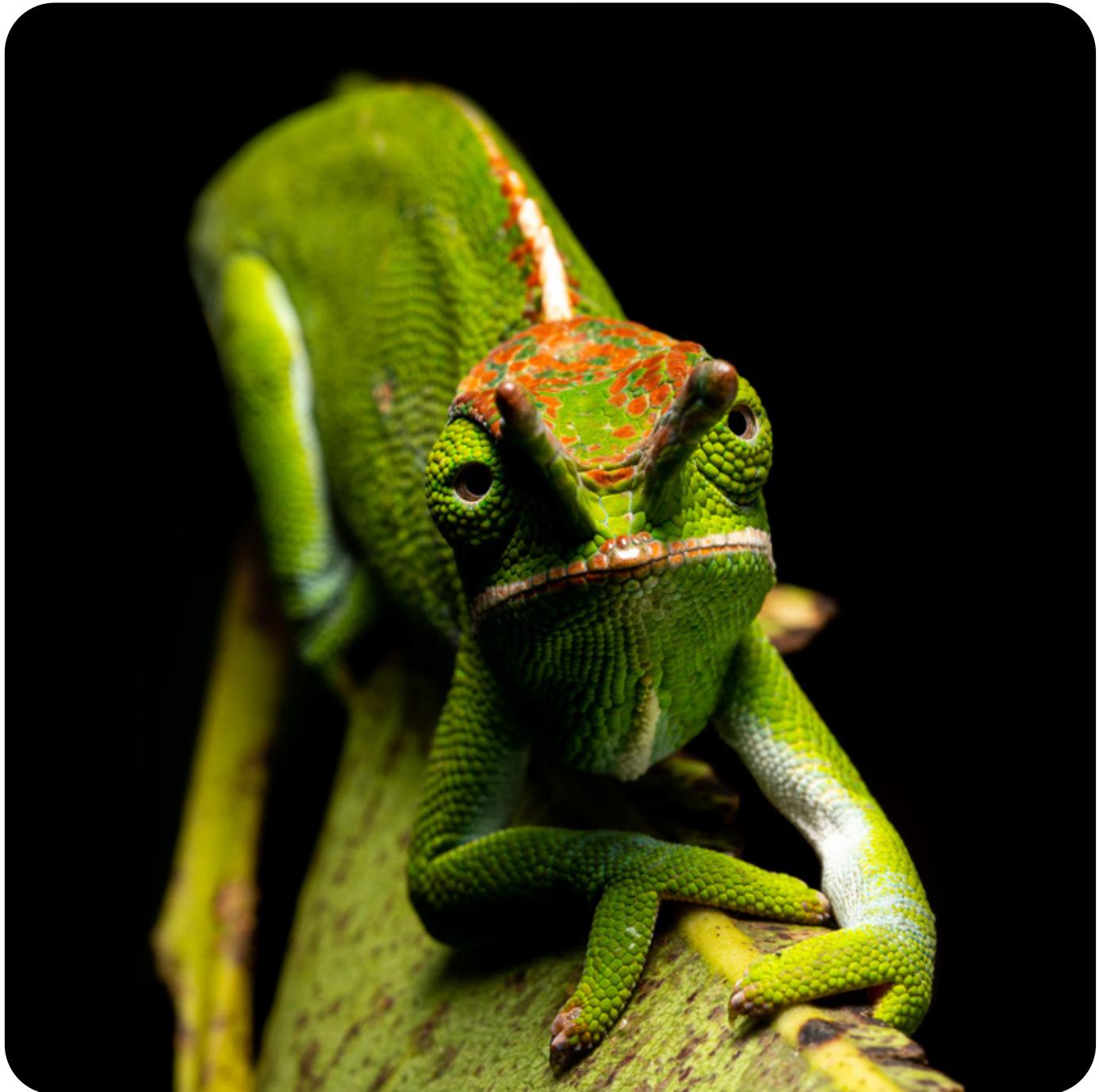


A LA TRACE

ROBIN DES BOIS

Le bulletin de la défaunation
n°45. Evènements du 1^{er} avril au 31 mai 2024



Trimestriel d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande
d'animaux menacés d'extinction
Publié le 23 juin 2025

A LA TRACE

Directrice de publication : Charlotte Nithart.

Rédacteurs en chef : Jacky Bonnemains et Charlotte Nithart.

Rédaction : Jacky Bonnemains, Gaëlle Guilissen,

Elodie Crépeau-Pons, Jean-Pierre Edin et Elisabeth Lavarde.

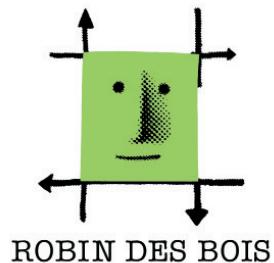
Documentation : Gaëlle Guilissen, Elodie Crépeau-Pons, Elisabeth Lavarde, Jean-Pierre Edin, Juan Andrés García Bodniza, Lise Contant et Christine Bossard.

Cartographie : Gaëlle Guilissen et Elodie Crépeau-Pons.

Traduction en anglais : Cora Funke et Elisabeth Lavarde.

Couverture : Caméléon de la canopée (*Furcifer willsii*) © Sam Schenke (CC BY-NC).

**Réalisé par Robin des Bois avec le soutien de
la Fondation Franz Weber et de la Fondation Brigitte Bardot**



"A la Trace" bénéficie du mécénat du groupe Séché Environnement



Précédents numéros en français :

<http://www.robindesbois.org/a-la-trace-bulletin-dinformation-et-danalyses-sur-le-braconnage-et-la-contrebande/>

Précédents numéros en anglais :

<http://www.robindesbois.org/en/a-la-trace-bulletin-dinformation-et-danalyses-sur-le-braconnage-et-la-contrebande/>

Robin des Bois

Association de protection de l'environnement et des populations

Fondée en 1985

14 rue de l'Atlas 75019 Paris, France

tel : 33 (1) 48.04.09.36

www.robindesbois.org

contact@robindesbois.org

NOTE ET CONSEILS AUX LECTEURS

"A la Trace", le magazine de la défaunation, a pour objectif de sortir du goutte-à-goutte de l'information quotidienne et de dresser tous les trois mois un panorama organisé et analysé du braconnage, de la contrebande, des saisies et du marché mondial des espèces animales protégées par les lois nationales et les conventions internationales. "A la Trace" relate également les procès en cours et l'évolution des réglementations et des sanctions.

- Un seul événement peut concerner plusieurs espèces (ex : saisie simultanée d'ivoire, de bile d'ours et de peaux de serpents); il est alors analysé dans le chapitre "Multi-espèces", à l'exception des événements qui regroupent les espèces suivantes et qui ont leur propre chapitre :
 - Pangolins + éléphants / félins
 - Eléphants + rhinos / félins
 - Multi-espèces reptiles (saisie simultanée de plusieurs espèces de reptiles)
 - Multi-espèces marines (saisie simultanée de plusieurs espèces marines)
- Les régions géographiques à l'échelle des continents sont basées sur la classification de l'ONU.
- Les taux de conversion en US\$ utilisés sont ceux applicables le mois de l'événement.
- Chaque événement rapporté et/ou analysé provient de la recension d'un ou plusieurs articles ou communiqués. Cet examen critique élimine si nécessaire les incohérences de date, de prix et de quantité, et si possible les erreurs et les imprécisions dans la désignation des espèces. La ou les sources initiales sont enrichies par des recoupements et informations complémentaires issus des numéros antérieurs de "A la Trace", par les enquêtes et archives de Robin des Bois et par la bibliographie et iconographie internationales.

Robin des Bois remercie le réseau Species Survival Network, l'ONG Save the Elephants et le réseau Eagle pour leurs alertes qui enrichissent la veille quotidienne réalisée par l'équipe de "A la Trace".

- Lorsqu'une espèce est inscrite à la CITES au moment de l'événement, l'Annexe est indiquée après son nom scientifique.

ANNEXES DE LA CONVENTION CITES

sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (184 Etats-membres)

Annexe I : espèces menacées d'extinction. Commerce international interdit, sauf permis d'exportation et d'importation exceptionnels.

Annexe II : commerce réglementé devant faire l'objet de permis d'exportation pour éviter une exploitation incompatible avec la survie de l'espèce. Un permis d'importation peut également être nécessaire s'il est requis par la loi nationale du pays de destination.

Annexe III : espèces protégées dans un pays ou des pays qui ont demandé l'assistance des autres pays membres de la CITES pour contrôler le commerce international. En cas d'exportation depuis un pays ayant inscrit l'espèce en Annexe III, un permis est nécessaire.

PICTOS



Mort d'Homme. Garde, ranger, policier, braconnier ... par arme à feu ou autres moyens.



Jugement et sanction. Condamnation, acquittement, amende ...



Piégeage. Braconnage par pièges à mâchoires, collets ...



Empoisonnement. Par produits chimiques, pesticides et médicaments : cyanure, carbofuran, diclofenac, M99 ...



Pleine lune. Braconnage à la faveur du clair de lune.

ACRONYMES

EAGLE : Eco Activists for Governance and Law Enforcement

ENV : Education for Nature – Vietnam

IBAMA : Instituto brasileiro do meio ambiente e dos recursos naturais renováveis

IEW : Iran Environment and Wildlife Watch

KWS : Kenya Wildlife Service

LAGA : Last Great Ape Organization

OIC : Orangutan Information Centre

PROFEPA : Procuraduría Federal de Protección al Ambiente

SAPS : South African Police Service

SPCA : Society for the Prevention of Cruelty to Animals

SSB : Sashastra Seema Bal

SVW : Save Vietnam Wildlife

SWT : Sheldrick Wildlife Trust

USFWS : United States Fish and Wildlife Service

WCCB : Wildlife Crime Control Bureau

SOMMAIRE

3	NOTE ET CONSEILS AUX LECTEURS
5	SUR LE FRONT
7	PANGOLINS
11	PANGOLINS, ELEPHANTS ET FELINS
12	ELEPHANTS
21	MAMMOUTHS
22	ELEPHANTS, FELINS ET RHINOS
23	RHINOCEROS
25	FELINS
34	LOUPS, RENARDS, DHOLES ET DINGOS
38	OURS
43	SAÏGAS, GAZELLES, MOUFLONS, URIALS, IBEX, CHEVRES SAUVAGES, BOUQUETINS ET BHARALS
47	GIRAFES
48	ZEBRES ET ANES
49	GAURS
50	CERFS, WAPITIS ET CHEVROTAINS
51	GUANACOS ET VIGOGNES
53	PRIMATES
60	TATOUS, PACAS, PECARIS, COATIS ET TAPIRS
62	AUTRES MAMMIFERES
64	OISEAUX
91	MULTI-ESPECES REPTILES
94	TORTUES TERRESTRES ET D'EAU DOUCE
101	SERPENTS
104	IGUANES, LEZARDS, CAMELEONS, GECKOS, VARANS, SCINQUES ET DRAGONS D'EAU
107	ALLIGATORS, CROCODILES ET CAÏMANS
111	AMPHIBIENS
113	INSECTES, ARACHNIDES ET ANNELIDES
117	MULTI-ESPECES
133	MULTI-ESPECES MARINES
134	CORaux
136	BENITIERS, CASQUES CORNUS, POUCES-PIEDS ET DATTES LITHOPHAGES
137	ORMEAUX
140	CONCOMBRES DE MER ET OURSINS
144	HIPPOCAMPES
145	POISSONS D'EAU DOUCE ET MARINS
154	TORTUES MARINES
157	MAMMIFERES MARINS
159	INDEX
167	SOURCES

ELEPHANTS, FELINS ET RHINOS

ASIE

INDE

17 avril 2024

Patna et Phulwari Sharif, District de Patna, Etat du Bihar, Inde

Arrestation de Neeraj Kumar, d'Uttam, puis de Rakesh Kumar et de Sonu alias Rajiv Kumar. Ils voulaient vendre la peau d'un tigre (elle a été envoyée à Dehradun pour authentication) et une défense de 3,5 kg pour 5,5 millions de roupies (66.000 US\$) à des agents infiltrés du WCCB (Wildlife Crime Control Bureau).¹



EUROPE

ITALIE

Mi-mai 2024

Vicence, Province de Vicence, Région de la Vénétie, Italie

Fraude fiscale et trafic d'ivoire et de corne de rhinocéros

Chez un des 5 Chinois accusés depuis janvier 2024 par la brigade financière d'Ancône d'avoir émis des fausses factures pour près de 2 milliards d'€ (2,1 milliards d'US\$) à 140 entreprises fictives, 80 ivoires travaillés et 2 défenses brutes d'éléphant d'Afrique (en tout 170 kg) et une corne de rhinocéros noir ont été saisis par les carabinieri.²





Rhinocéros de Java (*Rhinoceros sondaicus*). Photo Royle Safaris

Les rhinocéros blancs (*Ceratotherium simum*) et les rhinocéros noirs (*Diceros bicornis*) d'Afrique sont inscrits en Annexe I de la CITES sauf les populations de rhinocéros blancs de l'Eswatini et d'Afrique du Sud inscrites en Annexe II pour les animaux vivants et les trophées de chasse.

Les trois espèces de rhinocéros d'Asie sont en Annexe I : le rhinocéros unicorn de l'Inde (*Rhinoceros unicornis*), le rhinocéros de Sumatra (*Dicerorhinus sumatrensis*) et le rhinocéros de Java (*Rhinoceros sondaicus*).

AFRIQUE AUSTRALE

AFRIQUE DU SUD

8 avril 2024

Bloemfontein, Province de l'Etat-Libre, Afrique du Sud

Andries Melusi Mkhabela (40 ans), Solomon Mahlaule (48 ans), Johannes Maluleke (60 ans) et Daniel Bqaq (31 ans) étaient armés jusqu'aux dents et équipés pour le braconnage de rhinos quand ils ont été arrêtés le 24 septembre 2023. Ils ont plaidé coupable et ont écopé chacun d'une peine de 5 ans de prison. Maluleke, en tant que propriétaire des armes à feu, a été condamné à 5 ans de prison supplémentaires.¹



8 avril 2024

Parc d'Hluhluwe-Imfolozi, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud

Après plus de 300 rhinocéros braconnés en 2023 dans le parc, lancement d'une campagne de décornage préventif de tous les rhinocéros.²

14 avril 2024

Hoopdal, Province du Limpopo, Afrique du Sud

En ce dimanche, le braconnage était prometteur. Ils avaient avec eux un fusil, un silencieux, des munitions de gros calibre et 2 couteaux mais leur voiture avait été filée par la police et dans la course-poursuite ils ont perdu le contrôle et ils se sont enfuis. Le fusil était arrimé sous le capot.³

21 avril 2024

Magudu, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud

Une mère et sa fille ont été sauvagement braconnées et leurs cornes découpées.⁴



5 mai 2024

Mahikeng, Province du Nord-Ouest, Afrique du Sud

La justice sud-africaine est déconcertante. Edwin Thapelo Rangaka, travaillant au sein de l'administration des parcs et du tourisme de la province du Nord-Ouest, a été arrêté, suspecté d'avoir participé voire organisé le hold-up de cornes du siècle, 15 millions d'US\$ au moment des faits. Il a été libéré sous caution égale à 270 US\$ (cf. "A la Trace" n°5 p.71 et n°41 p.36, réf.9).⁵

27 mai 2024

**Dwaalboom, Province du Limpopo,
Afrique du Sud**

C'est la pleine lune. Les braconniers sortent de leurs tanières. Des coups de feu vers 2 heures du matin. Alerte générale. Le corps d'un rhinocéros blanc est découvert. Les cornes sont encore là. Deux suspects sont arrêtés dans les fourrés, un Sud-africain et un Mozambicain. Ils portent 2 couteaux, un fusil (volé en 2023 à Thabazimbi) et des munitions.⁶



Fin mai 2024

Afrique du Sud

Malgré la pleine lune et la silhouette d'un rhinocéros blanc qui brille sous son éclat, le ou les braconniers ont raté leur coup.



La balle n'a pas fracturé les os de la patte avant gauche et la femelle a réussi à s'enfuir. Intervention de Saving The Survivors. Pronostic favorable après l'anesthésie, le nettoyage de la plaie et l'administration d'antibiotiques.⁷

NAMIBIE

14 avril 2024

**Parc National d'Etosha, Région d'Oshikoto,
Namibie**

Arrestation de 2 hommes (31 et 44 ans) pour le braconnage de 2 rhinocéros (une femelle adulte et son petit mâle). Quatre cornes ont été saisies. Quatre autres suspects sont toujours en cavale.⁸

5 et 6 mai 2024

**Circonscription de Gobabis, Région d'Omaheke,
Namibie**

- Dans le ranch de la famille Kinnear, un rhinocéros blanc âgé d'environ 12 ans est sur le flanc en ce dimanche matin. Les 2 cornes ont été coupées avec des gestes et des outils professionnels.

- Malgré des précautions confirmant qu'ils n'étaient pas des amateurs (ils avaient entouré leurs chaussures avec des éponges pour effacer les empreintes), les 5 braconniers présumés Micheal Shomeya Koshondatile, Barnabas Shitaleni Muzanime, Petrus Petrus Nghifindaka, Victory Henghono et Imanuel Stafanus Nangwasha ont été arrêtés le lendemain. Leur véhicule tout neuf, un Toyota Fortuner, avait été repéré par une caméra cachée et pisté jusqu'à Gobabis et au bidonville de la Havane à Windhoek.

Braconnage et trafic à Gobabis, cf. "A la Trace" n°15 p.84 (réf.53), n°16 p.69 (réf.28), n°29 p.48 (réf.19), n°31 p.47 (réf.28), n°32 p.64 (réf.36), n°33 p.68 (réf.40), n°37 p.43 (réf.19) et p.44 (réf.27) et n°38 p.11 (réf.32). A noter que Jackson Babi, le prophète autoproclamé, est sorti de prison en février 2024 après avoir payé une amende de 230.000 dollars (12.200 US\$).⁹

ASIE DU SUD-EST

INDONESIE

14 mai 2024

Parc National d'Ujung Kulon, Kabupaten de Pandeglang, Province de Banten, Ile de Java, Indonésie

Arrestation grâce au renfort de la brigade canine d'A.D., 29 ans, suspecté de braconnage de rhinocéros et saisie dans une remise de 7 armes à feu. Il y aurait entre 50 et 76 rhinocéros de Java dans le parc d'Ujung Kulon (1200 km²), leur unique habitat.¹⁰

Fin mai 2024

Province de Banten, Ile de Java, Indonésie

Arrestation de 13 braconniers présumés. Dans leurs aveux dont il reste à identifier la cohérence, ils disent avoir tué 26 rhinocéros dans le parc national d'Ujung Kulon. La police de la province et l'administration du parc cherchent maintenant à repérer et à cartographier les endroits où les suspects ont enfoui les carcasses dans le but de retrouver au moins les os et d'avoir en main des pièces à conviction.¹¹

ASIE DU SUD

INDE

4 avril 2024

District de Tamulpur, Etat de l'Assam, Inde

Saisie chez Matia Soren d'une corne de rhinocéros présumée.¹²



2 mai 2024

Bharali Chapor, District de Sonitpur, Etat de l'Assam, Inde

La corne de rhinocéros a été transférée dans un laboratoire pour vérifier son authenticité. Arrestation de Hanif Ali. Deux de ses complices ont pris la fuite avec les acheteurs surpris en plein marchandage. Braconnage de rhinocéros dans l'Assam depuis le début de l'année, cf. "A la Trace" n°44 p.33 (réf.23).¹³

NEPAL

9 avril 2024

Bharatpur, District de Chitwan, Province de Bagmati, Népal

Six interpellations. Ils étaient en train de marchander une présumée corne de rhinocéros (60 grammes).¹⁴